

Instructeur en urbanisme polyvalent accueil (h/f)

Offre n° O087260205000491

Publiée le 09/02/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE D'AMBAZAC

Site web de l'employeur : <https://mairie-ambazac.fr/>

Lieu de travail : PLACE DE L HOTEL DE VILLE, Ambazac (Haute-Vienne (87))

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une indisponibilité temporaire d'un agent

Durée de la mission : 15 jours

Détails de l'offre

Famille de métiers : Urbanisme, aménagement et action foncière > Droit des sols et information géographique

Grade(s) recherché(s) : Emploi contractuel de cat. B

Emploi contractuel de cat. C

Métier(s) : [Instructeur ou instructrice gestionnaire des autorisations d'urbanisme](#)
[Chargé ou chargée d'accueil](#)

Ouvert aux contractuels : Oui ([Art. L332-13 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un remplacement d'un agent. Le contrat proposé est à durée déterminée, dans la limite de la durée d'absence de l'agent remplacé.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Non

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative : Traitement indiciaire + RIFSEEP + avantages repas + Participations mutuelles

Descriptif de l'emploi :

Remplacement de l'instructeur en urbanisme

Poste polyvalent accueil et instruction de l'urbanisme

Horaires : 35h

8h30 - 12h00

13h30 - 17h00

Travail 1 samedi matin sur 3 en heures de récupération : 9h00 - 12h00

Service : accueil

Composition de l'équipe : 3 agents

L'agent est chargé de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme et de l'accueil physique et téléphonique des usagers à l'accueil de la mairie. Il est également en charge d'une partie des tâches administratives des services techniques, en lien avec le responsable du pôle et la DGS, et apporte ses connaissances aux projets communaux d'aménagement et architecturaux dans l'optique de poursuivre l'amélioration de l'attractivité de la ville.

Missions / conditions d'exercice :

Mission principale - Service Urbanisme

- Accueillir (physiquement et téléphoniquement) et conseiller les administrés sur les questions d'urbanisme (type de dossiers à déposer, zonage, règlement PLU, délais à respecter...)
- Réceptionner, enregistrer les demandes d'autorisations d'urbanisme
- Vérifier la complétude des dossiers et rédiger les demandes de pièces, si nécessaire
- Vérifier la conformité des dossiers de demandes d'autorisation du droit des sols
- Saisir les dossiers sur le logiciel et assurer les affichages légaux
- Préparer l'instruction du dossier (ventilations et consultations nécessaires des services et concessionnaires, conformité PLU...)
- Rédiger les arrêtés relatifs aux autorisations d'urbanisme

- Rédiger les certificats d'urbanisme
- Assurer le suivi des dossiers

Service à la population - renfort et continuité de service

Interventions ponctuelles visant à assurer la continuité du service public, notamment en matière d'accueil du public, d'état civil et de titres d'identité

Profils recherchés :

Connaissance de la réglementation en matière d'urbanisme

Savoir organiser méthodiquement son travail, savoir gérer les délais et les priorités

Savoir faire preuve de discrétion et de respect du secret professionnel

Outils informatique (pack bureautique, logiciels d'urbanisme, architecture, Qgis, ...)

Techniques d'accueil, d'information et de gestion de la relation à autrui

Contact et modalités de candidature

Contact : 0555569192

Informations complémentaires :

CV et lettre de motivation à l'attention de Mme le Maire Peggy BARIAT par mail à rh@ambazac.fr

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o087260205000491-instructeur-urbanisme-polyvalent-accueil>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.